



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fondations

Question écrite n° 86024

Texte de la question

Mme Anne Grommerch attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la Fondation française pour l'alimentation et la santé. Cette structure sera un élément essentiel pour lutter contre l'obésité et favoriser les bons réflexes alimentaires des plus jeunes qui méconnaissent trop souvent les méfaits d'une mauvaise alimentation sur leur santé. Cette fondation sera aussi, il lui semble, pour les adultes un véritable outil pour les aider à se nourrir sainement. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur le sujet et de bien vouloir lui indiquer les moyens mis en oeuvre pour le développement et les actions de cette fondation pour l'alimentation et la santé.

Données clés

Auteur : [Mme Anne Grommerch](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86024

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 2010, page 8690

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)